

Genre et Cotonou

Les implications des Accords de Partenariat Economique de l'UE pour les moyens de subsistance des femmes

Le cas de l'industrie sucrière au Mozambique

Le Mozambique, en tant que membre du groupe des pays Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP), négocie un accord d'échanges préférentiels réciproques avec l'Union Européenne (UE). Dans le cadre de l'Accord de Cotonou, les pays ACP devront offrir à l'UE un accès libre de droits à substantiellement tout le commerce avec leurs marchés au titre des Accords de Partenariat Economique (APE). Certains craignent cependant que ces accords ne conduisent à un commerce inéquitable entre l'ACP et l'UE, entravant les efforts de développement et de réduction de la pauvreté et nuisant aux fragiles économies des nations ACP. Ce document étudie le possible impact des APE sur les moyens de subsistance des femmes au Mozambique à partir de l'étude du cas de l'industrie sucrière, le second plus gros employeur privé du Mozambique et l'un des secteurs risquant d'être affecté par les APE.

Les femmes au Mozambique

Les femmes du Mozambique sont défavorisées en matière d'accès aux services essentiels comme l'éducation et la santé ; aux ressources/actifs économiques et productifs comme la terre et le crédit ; en matière d'emploi et de prise de décision. Pour ces raisons, la pauvreté au Mozambique porte un visage de femme.

Bien qu'un engagement notablement élevé existe en faveur de l'intégration du genre dans le cadre institutionnel gouvernemental et en tant que problème transversal, aucun progrès majeur ou visible n'a été fait pour diffuser le genre dans l'ensemble des politiques publiques, en particulier en matière commerciale. La contrainte majeure est le manque de capacité des décideurs politiques et des planificateurs aux différents échelons. Les inégalités hommes-femmes, ainsi que la division du travail d'après le genre, limitent sévèrement la capacité des femmes à s'engager dans le commerce et à en bénéficier. La politique commerciale du Mozambique ne considère pas le développement comme un objectif majeur, et ne s'attaque pas aux besoins spécifiques des femmes. La plupart d'entre elles se retrouve dans le secteur informel et leur contribution à l'économie n'est pas reconnue. Peu d'efforts sont faits pour soutenir ou stimuler leurs initiatives. Etant donné l'ampleur du commerce informel effectué par les femmes mozambicaines avec les pays voisins tels que l'Afrique du Sud, le Swaziland, le Zimbabwe, la Zambie, le Malawi et la Tanzanie, il est important que les négociations actuelles tiennent compte du fait que les femmes impliquées dans ce type d'activités en dépendent pour leur survie.

Le secteur sucrier

Le secteur sucrier a connu une croissance de la production considérable depuis sa réhabilitation dans les années 1990. Les femmes y représentent néanmoins un part réduite de la main d'œuvre, et celles qui sont employées travaillent dans de mauvaises conditions et généralement sous des contrats à court terme et saisonniers. Les salaires sont très bas et incapables de satisfaire même les besoins les plus essentiels comme l'éducation, la santé, et les autres services de base. Les femmes qui portent la responsabilité du foyer, des soins à

domicile et du travail reproductif disposent d'un accès encore plus limité à l'emploi dans ce secteur.

Certains commentateurs considèrent qu'un accroissement du commerce et de la libéralisation des investissements dans le secteur sucrier améliorera la croissance économique, ce qui entraînera en retour une augmentation de la participation des femmes au marché du travail et réduira la pauvreté. Cependant, bien que le secteur sucrier se soit amélioré considérablement au cours des dernières années, les communautés locales n'en ont pas bénéficié. Avec la forte incitation à la privatisation et à libéralisation, les conditions de travail empirent, et l'emploi ainsi que les normes du travail se dégradent.

L'impact des APE sur le secteur sucrier

D'après notre analyse, l'industrie sucrière du Mozambique risque a peu d'être influencée directement par les APE étant donné que le Mozambique bénéficie de l'initiative Tout Sauf les Armes. Cependant, si le secteur doit satisfaire aux exigences du marché en termes de volume des exportations et de concurrence tarifaire, il est probable qu'il devra accroître la production et que cela aura un impact direct sur le secteur. Dans le meilleur des cas, la conséquence d'une telle expansion serait d'inciter les paysans locaux à accroître leur production de canne, créant par là même des emplois localement, améliorant les conditions de travail et de revenu, et réduisant en conséquence les niveaux de pauvreté. Cependant, il est évident que les femmes travaillent dans des conditions précaires et dangereuses. Elles sont exposées à des normes de travail et des salaires très bas. Et la plupart d'entre elles ont des contrats saisonniers qui ne leur procurent aucune sécurité d'emploi. Nous craignons en conséquence que :

- Les conditions de travail empirent, étant donné que les employeurs chercheront à accroître la production sans en augmenter les coûts.
- Les femmes continueront à avoir un accès limité à l'emploi, en raison de leur niveau d'instruction limité, leur faible capacité à négocier, et aussi des facteurs variés mentionnés plus-haut et qui limitent leur participation au travail productif.
- Une augmentation de la production dans les régions de canne à sucre peut se faire aux dépens de la capacité des femmes à cultiver d'autres récoltes nécessaires aux besoins nutritionnels du foyer, ce qui peut entraîner une dégradation de la sécurité alimentaire.
- Il se peut que les petits producteurs de canne ne soient pas préparés à faire face aux effets d'éventuelles catastrophes, et en cas de d'urgences peuvent subir des pertes sévères¹.
- Si l'usine étend la zone cultivée grâce à l'aide de nouveaux gros investisseurs, cela peut entraîner des conflits terriens avec les paysans locaux et leurs familles.

Pour analyser l'avenir de l'industrie sucrière dans le contexte d'un APE, et son impact sur les femmes, il convient d'observer d'autres facteurs pertinents (directs ou indirects) qui exercent une influence majeure sur le contexte local et mondial. Tout en examinant des questions comme l'emploi, l'accès au marché, l'accès à la terre, et l'accès à des services publics de qualité, il est également important de tenir compte de la rapide diffusion du VIH/Sida et de ses implications pour l'industrie sucrière.

Comment concevoir des APE qui aident les femmes dans l'industrie sucrière ?

¹ Lorsque les exploitations sucrières de Maraga ont été inondées en 2000, la banque qui avait donné le crédit pour réhabiliter l'usine avait considéré un rééchelonnement des remboursements. Les petits producteurs n'ont même pas accès aux crédits bancaires... comment reprendraient-ils leur activité après un désastre ?

Si le développement est bien l'un des objectifs des Accords de Partenariat Economique, comme l'affirme l'UE, et considérant les opportunités que l'on anticipe pour l'industrie sucrière du Mozambique, il est probable que ce secteur puisse contribuer à la réduction de la pauvreté. Cependant, pour faire que cela soit le cas il est important que la période d'accès préférentiel des Pays les Moins Avancés (PMA) au marché de l'UE soit étendue après 2008, et que les politiques et les procédures mises en place améliorent les conditions des femmes comme suit :

- Il est nécessaire d'instaurer des politiques qui empêchent que les femmes ne perdent leurs terres au profit de la production de canne à sucre.
- Les compagnies sucrières devraient promouvoir une formation continue en introduisant des programmes d'alphabétisation pour leurs employés et pour la communauté.
- Les femmes devraient se voir données l'opportunité d'accéder au crédit afin d'investir dans la culture de canne pour approvisionner les usines. L'investissement devrait être étendu à la création d'autres opportunités commerciales et renforcer par conséquent la capacité de la communauté locale à s'engager dans d'autres activités, comme le tourisme rural. Cela permettrait d'attirer de nouveaux investissements et de procurer des alternatives pour l'emploi. Cela requiert cependant un niveau d'alphabétisation fonctionnelle avancée et une formation aux savoir-faire appropriés.
- Les sucreries devraient mettre des services et des équipements sociaux à la disposition des employées, comme des garderies à proximité du lieu de travail afin de permettre aux mères de nourrir leurs bébés, et des horaires de travail aménagés pour les femmes enceintes.
- SINTIA, le syndicat du secteur sucrier, devrait renforcer son rôle et son engagement à protéger les employé(e)s et négocier en leur nom. Les femmes devraient être impliquées dans la prise de décision et les négociations.
- Les sucreries devraient instituer une politique de formation et de planification des carrières pour que les femmes soient formées à travailler à la fois sur les exploitations agricoles et dans les usines, et leur permettre d'avoir accès à de meilleurs emplois.
- Les associations de paysans, en particulier de femmes, devraient renforcer leur capacité à négocier des prix équitables avec les usines sucrières. Renforcer les associations et la mise en réseau pourrait consolider ces efforts.

Comment réduire les impacts négatifs des APE sur les femmes ?

Pour que les APE contribuent au développement, nous devons réaliser les efforts suivants au niveau national et régional :

- Créer plus de liens entre la politique commerciale et le Plan d'Action pour l'Eradication Absolue de la Pauvreté (PARPA) du Mozambique, aussi bien qu'avec d'autres instruments de politique sectorielle.
- Assurer la participation des femmes (via des experts en genre issus d'organisations de femmes) aux processus de négociation des APE.
- Faire pression sur le gouvernement pour qu'il mette en place une législation du travail conforme aux normes de l'Organisation Internationale du Travail.
- Etablir des procédures de surveillance afin d'assurer l'accès, le contrôle et la gestion de la terre par les familles pauvres.

- Instaurer une réforme progressive des tarifs de l'UE pour donner aux PMA une chance de créer et de développer leur capacité à devenir compétitifs. Cela signifie soutenir une intégration régionale avant l'intégration mondiale.
- Analyser la contribution des femmes à l'économie (en incluant les activités de soins, et le travail reproductif) et les incorporer dans le Système de Comptes Nationaux en utilisant des comptes satellites.
- Renforcer la capacité des organisations de la société civile, en particulier concernant la surveillance et l'évaluation de la mise en oeuvre des politiques et des accords commerciaux, et de leur impact sur la vie des femmes.